

Et du côté de FRANCE GALOP



© LEMAIRE B.

équ'idée : 10 mois après avoir rejoint France Galop, quels sont les dossiers que vous allez mener à bien en 2008 ?

Emmanuelle BOUR, directrice générale de France Galop :

Le dossier principal est celui de l'ouverture européenne du marché des jeux.

L'enjeu ne se limite pas à une fin de monopole sur les paris hippiques. La technologie d'Internet transforme complètement la relation du joueur au jeu, modifie les façons de jouer, bouleverse les normes de diffusion d'informations sportives et l'élargit au monde entier.

S'agissant de ce marché, qui n'est pas anodin, chaque Etat a le droit de réglementer le secteur afin de limiter les atteintes à l'ordre public (addiction, blanchiment d'argent). Le travail dans lequel nous sommes engagés vise à aider le Gouvernement à négocier une ouverture très limitée dans laquelle nous voulons sécuriser le retour filière et l'environnement fiscal de notre opérateur historique qu'est le PMU qui pourrait se trouver en concurrence défavorable.

Cette ouverture et tout ce qui en découle est une priorité de la direction générale de France Galop, l'autre priorité étant la réalisation de la « mission » de France Galop, c'est-à-dire l'organisation des courses et l'équilibre économique de la filière auxquels contribuent chaque direction.

En bref, le challenge pour les courses est de se repositionner avec le pari hippique, dont elles sont indissociables, dans le nouvel univers des loisirs du XXI^e siècle, en concurrence avec les autres sports-jeux qui se développent très vite.

équ'idée : Y-a-t-il des problématiques et des enjeux communs entre les Haras nationaux et France Galop en 2008 ?

EB : France Galop et les Haras nationaux ont en commun d'être des mondes à cultures très fortes dont les valeurs sont, aujourd'hui, ébranlées par des valeurs plus anglo-saxonnes qui nous arrivent à travers l'Europe.

De la même façon qu'on s'est posé la question de l'impact de la diminution de la subvention de l'Etat sur les Haras nationaux, on s'interroge aujourd'hui sur l'impact de la diminution du retour du jeu vers la filière hippique dans le cas d'ouverture à la concurrence de ce marché. La conséquence est que ces entreprises doivent évoluer alors qu'elles vivaient dans des systèmes assez protecteurs. Au fond, les enjeux sont analogues... Il s'agit de la pérennité d'une filière créatrice d'emplois, de lien social et de stabilité des territoires dont la passion (du cheval) est un moteur important et qui doit s'interroger sur ses produits et ses clients pour rebondir dans un nouvel environnement économique.

équ'idée : Comment relever le défi de l'ouverture ?

EB : La filière courses en France s'est développée de façon fantastique en comparaison aux autres pays grâce au système économique du pari mutuel dans un cadre de monopole contrôlé par la filière elle-même et l'Etat.

Plusieurs points de croissance par an pendant plus de dix ans ont permis de financer sa raison d'être historique qui est la sélection des chevaux et la filière elle-même. Mais la valeur « sportive » s'est un peu marginalisée et cela est visible tant en terme financier (valeur relative de la ressource spectateurs, sponsors et droits TV) qu'en terme de notoriété (sur le marché global des loisirs).

L'ouverture du marché des jeux qui va décomplexer les français par rapport aux jeux est une opportunité pour les courses de réconcilier le jeu et le sport. C'est sur une nouvelle dynamique marketing, dans ce sens, qu'il faut appréhender l'ouverture et construire le nouveau système économique qui rémunérera la filière hippique demain. ■

Diane de SAINTE FOY pour équ'idée